



**Direction générale de l'enseignement et de la recherche
Département des affaires transversales**

**78 rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

**Direction générale de l'enseignement et de la recherche
Service de l'enseignement supérieur, de la recherche
et de l'innovation
Sous-direction de la recherche, de l'innovation
et des coopérations internationales
Bureau du développement agricole et des partenariats
pour l'innovation**

Note de service

DGER/DAT/2021-643

19/08/2021

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 28/10/2021

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 4

Objet : organisation des onzièmes rencontres des directeurs d'exploitation et d'atelier technologique de l'enseignement agricole sur le thème "Comment accompagner les transitions ? Entre innovations techniques, dynamiques territoriales et partenariats, choisir les bons leviers pour son avenir !" à l'EPLEFPA de Dax (Nouvelle-Aquitaine) du 26 au 28 octobre 2021.

Destinataires d'exécution

DRAAF-SRFD

Etablissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnel agricole (EPLEFPA)

Etablissements d'enseignement supérieur, agronomique, vétérinaire et paysager

Etablissements d'enseignement supérieur privé agricole

Bergerie nationale Rambouillet - CEZ

Délégués régionaux à la formation continue (DRFC)

Résumé : présentation de la formation "Onzièmes rencontres des directeurs d'exploitation et d'atelier technologique.

1. PRÉSENTATION DU DISPOSITIF DE FORMATION

La présente note de service a pour objet de préciser le thème et les modalités pratiques d'organisation des onzièmes rencontres nationales des exploitations agricoles (EA) et ateliers pédagogiques (AT).

Cette session de formation aura lieu à l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle (EPLEFPA) des Landes à Dax (Nouvelle-Aquitaine), du mardi 26 au jeudi 28 octobre 2021.

1.1. Objectifs

Les exploitations agricoles et les ateliers technologiques contribuent activement à la mise en œuvre des missions de l'enseignement agricole comme support de formation des apprenants. Ils participent à l'animation et au développement des territoires. Ils contribuent aussi aux activités de développement, d'expérimentation et d'innovation agricoles et agroalimentaires.

Les journées nationales qui leur sont dédiées tous les deux ans, auront pour thème en 2021, « **Comment accompagner les transitions ? Entre innovations techniques, dynamiques territoriales et partenariats, choisir les bons leviers pour son avenir !** ». L'objectif est d'accompagner les établissements à mettre en œuvre les actions du plan « *Enseigner à produire autrement pour les transitions et l'agro-écologie* » (EPA 2) qui concernent les exploitations et ateliers.

A cet effet, le programme prévisionnel de cette manifestation (cf. annexe 3) est centré sur l'analyse de pratiques des DEA/DAT. Une grande place sera donnée aux analyses de pratiques sur le terrain ainsi qu'au travail des DEA/DAT en ateliers, dont les réflexions porteront sur les thèmes suivants :

- Exploitation et territoire (production, expérimentation, changement de pratiques...);
- Apprentissage et exploitation (pratiques pédagogiques).

L'objectif sera d'analyser les facteurs de réussite et d'échec dans la conduite des transitions des exploitations et ateliers de l'enseignement agricole et de définir les pistes d'actions prioritaires pouvant être appliquées sur les exploitations ou réseaux participants concernés.

1.2. Publics concernés

Sont conviés à cette action de formation :

- Directeurs d'exploitation agricole (DEA) et directeurs d'atelier technologique (DAT) de l'enseignement technique et supérieur agricole, public et privé ;
- Enseignants « Tiers temps » et enseignants ;
- Chefs de projet de partenariat ;
- Référents « Enseigner à produire autrement » ;
- Chefs de SRFD et chargés de mission en charge du suivi des exploitations agricoles et ateliers technologiques ;
- Directeurs d'EPLEFPA ;
- Acteurs du Dispositif national d'appui (DNA) : établissements d'appui à l'enseignement technique et animateurs de réseaux thématiques ;
- Partenaires de la recherche et du développement.

1.3. Programme

Cette action de formation est proposée et co-animée par le dispositif national d'appui à l'enseignement agricole, la Bergerie nationale de Rambouillet, l'Institut Agro Montpellier-Florac et les animateurs thématiques nationaux de la DGER Réso'them.

Le programme prévisionnel de ces journées de formation est détaillé dans l'annexe 3 et sera actualisé via le lien suivant : <https://wikis.cdrrflorac.fr/wikis/RencDEA/?Rnvingtetun>

	Forme	Points abordés
		<ul style="list-style-type: none">• Accueil possible à partir de 18h00 le lundi 25 octobre
26 octobre	Visites	<ul style="list-style-type: none">• Visites d'exploitations, support de travail pour les temps de formation en atelier du 27 octobre• Introduction des rencontres• Ateliers de travail par type de dispositifs ADT
27 octobre	Ateliers	<ul style="list-style-type: none">• Atelier 1 : « Exploitation et territoire : production, expérimentation, changement de pratiques »• Atelier 2 : « Apprentissage, exploitation et territoire (pratiques pédagogiques) » <p><i>Nb : Chaque participant suivra successivement les deux ateliers.</i></p>
28 octobre	Ateliers et plénière	<ul style="list-style-type: none">• Restitution des ateliers et enseignement à tirer• Agriculture face au changement climatique

2. DATE ET LIEU DE FORMATION

La formation se déroulera:

du mardi 26 octobre 2021 à 08h00 au jeudi 28 octobre 2021 à 12h30

**à l'EPLEFPA des Landes
AGRICAMPUS 40
2915 Route des Barthes
40180 OEYRLUY**

Code action session : 580316/1

Les inscriptions seront ouvertes **du 17 septembre 2021 au 04 octobre 2021 à minuit**

3. MODALITÉS PRATIQUES D'INSCRIPTION

Pour toute question, la Bergerie Nationale peut être jointe par courriel, en précisant le code de la formation, à l'adresse suivante : micheline.chataigne@bergerie-nationale.fr.

3.1. Modalités d'inscription pour les personnels des établissements d'enseignement technique publics

Les inscriptions s'effectuent de la manière suivante :

3.1.1 Pour les agents disposant d'un code SAFO, et dont le profil SAFO a été mis à jour en cas de changement d'établissement à la rentrée 2021

L'agent doit :

- télécharger la fiche d'inscription (sur <http://formco.agriculture.gouv.fr/sinscrire/fiche-dinscription/> ou **cf. Annexe 1**) ;
- la renseigner en pdf formulaire (saisie numérique) pour éviter toute erreur due à un remplissage manuel des fiches ;
- l'imprimer et la faire viser par son supérieur hiérarchique (chef d'établissement) ;
- la transmettre au responsable local de formation (RLF) de l'établissement.

Le RLF saisit alors l'inscription sur le site <http://formco.agriculture.gouv.fr/sinscrire/modalites/acces-rlf-web-safo/> selon les procédures habituelles d'inscription à un stage de formation, en renseignant le code action session SAFO.

Une fois les inscriptions enregistrées par la Bergerie nationale, un courriel "valant invitation" sera envoyé aux participants accompagné d'un lien vers un formulaire logistique.

Ce formulaire logistique sera à renseigner par le participant et indiquera :

- ses dates et horaires d'arrivée (un service de navette est mis en place pour les déplacements entre la gare et l'établissement de Dax) ;
- ses choix de visites/ateliers ;
- sa demande de réservation pour l'hébergement et la restauration.

Date limite de saisie du formulaire logistique : 08 octobre 2021, minuit.

Les frais d'hébergement et de déplacement des participants sont pris en charge sur le budget 215 de la formation continue, par la Bergerie nationale structure organisatrice, conformément aux décrets en vigueur concernant les tarifs de remboursement.

3.1.2. Pour les agents ne disposant pas d'un code SAFO, ou dont le profil SAFO n'a pas été mis à jour en cas de changement d'établissement à la rentrée 2021

L'agent doit :

- télécharger la fiche de création d'un agent dans SAFO / mise à jour d'un agent déjà existant dans SAFO (sur <http://formco.agriculture.gouv.fr/sinscrire/modalites/inscription-a-une-formation/> ou **cf. Annexe 2**) ;
- la renseigner en pdf formulaire (saisie numérique) pour éviter toute erreur due à un remplissage manuel des fiches ;
- la transmettre au responsable local de formation (RLF) de l'établissement.

Le RLF transmet la fiche au DRFC de sa région qui procédera à la création ou à la mise à jour de l'agent dans SAFO, et à l'attribution d'un code SAFO.

Une fois l'agent créé ou la mise à jour effectuée, l'agent doit suivre la procédure explicitée au paragraphe 3.1.1.

3.2. Modalités d'inscription pour les autres participants

Le lien d'inscription pour les participants *hors établissements d'enseignement technique agricole public*, sera disponible sur le site ADT dans la rubrique « Animation des dispositifs » puis « exploitations agricoles et ateliers technologiques » puis « 11es rencontres nationales – DAX – 26 au 28 octobre 2021 ».

<https://adt.educagri.fr/exploitations-et-ateliers-technologiques/>

Le formulaire logistique sera à renseigner par le participant et indiquera :

- ses dates et horaires d'arrivée (un service de navette est mis en place pour les déplacements entre la gare et l'établissement de Dax) ;
- ses choix de visites/ateliers ;
- sa demande de réservation pour l'hébergement et la restauration.

Date limite de saisie du formulaire logistique : 08 octobre 2021, minuit.

Les frais de déplacement et d'hébergement ne sont pas pris en charge par la Bergerie nationale sur le budget 215 de la formation continue, mais sur un budget spécifique alloué à cet effet.

4. MODALITÉS DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT DES INTERVENANTS ET ORGANISATEURS

Les animateurs Réso'them, les agents des établissements du DNA ainsi que les chargés de mission ADT ADEI en DRAAF/SRFD recevront une invitation de la Bergerie nationale. Leur chef d'établissement signera leur ordre de mission. Leurs frais de déplacement seront pris en charge par leur structure.

Pour tous les autres participants et organisateurs, l'invitation vaut ordre de mission. Les frais de déplacement peuvent être pris en charge par la Bergerie nationale sur un budget spécifique alloué à cet effet. Les remboursements seront faits sur production des **justificatifs originaux** des billets de train ou d'avion pris par **chaque** intervenant et organisateur.

5. INFORMATIONS LIEES AU CONTEXTE SANITAIRE

A partir du 17 septembre 2021, les conditions d'organisation de ces rencontres en fonction de la crise sanitaire seront précisées, d'une part sur le site ADT, d'autre part via le formulaire logistique.

La DGER pourra être amenée à modifier les modalités de ce regroupement, voire à le reprogrammer, jusqu'au dernier moment, si les conditions sanitaires n'étaient pas favorables.

6. CONTACTS

Pour tout problème rencontré ou pour des informations complémentaires, vous pouvez contacter :

- Espérance Brendlé (DGER) au 01 49 55 47 77,
esperance.brendle@agriculture.gouv.fr
- Sophie Singer (Bergerie nationale de Rambouillet) au 01 61 08 68 26,
sophie.singer@bergerie-nationale.fr

Le directeur général adjoint
de l'enseignement et de la recherche

Luc MAURER



Demande d'inscription à une action de formation des personnels

Respectez les dates limites d'inscriptions indiquées sur le descriptif de l'action.

Nom (M. Mme) :		Prénom :	
Courriel agent :		Tél :	
Fonction(s) exercée(s) :		Catégorie : A B C	
Code agent SAFO ② :	et /ou	Code agent EPICEA ② :	
Direction ou EPL d'affectation :			
Établissement d'exercice :			
Service :			
Adresse administrative :		Tel :	
Courriel institutionnel :			
Agent d'EPL	Autre agent ministère de l'agriculture	Agent ministère de l'écologie	Autre

Code Action :	Action SAFO Action EPICEA		
Titre de l'action :			
Structure organisatrice de l'action :			
n° session	Dates (début – fin)	Lieu	Si à distance, cochez

Motivation de la demande ① (1 seule réponse)

T1 Adaptation immédiate au poste de travail	FS Formation statutaire	BC Bilan de compétence
T2 Adaptation à l'évolution prévisible des métiers	PEC Préparation aux concours	PP Période de professionnalisation
T3 Développement ou acquisition de nouvelles qualifications (développement personnel)	VAE Validation des acquis d'expérience	

Cette demande fait-elle l'objet, par ailleurs, d'une demande de mobilisation de votre Compte Personnel de Formation (CPF) auprès du service des Ressources Humaines : Oui Non (le CPF ne peut pas être mobilisé pour T1, FS, PP)

Vos attentes précises par rapport à cette formation :

Vous devez dater et signer cette fiche, la faire viser par votre supérieur hiérarchique, puis la transmettre à votre RLF ③

Fait à	Le	Signature de l'agent
<i>Si cette demande est retenue, elle constitue un engagement ferme à suivre la formation.</i>		

Avis du supérieur hiérarchique chef de service ou d'établissement	Visa du RLF ③	Visa de l'autorité susceptible d'assurer l'indemnisation des frais de mission
Avis favorable <input type="checkbox"/> / Avis défavorable <input type="checkbox"/> Motif :	Nom :	Avis favorable <input type="checkbox"/> / Avis défavorable <input type="checkbox"/> Motif :
Nom, Signature et cachet	Courriel :	Nom, Signature et cachet
Date :	Téléphone :	Date :
	Signature	
	Date :	

① Voir note de service SG/SDDPRS/N2008-1226, relative à la mise en œuvre des modalités de formation tout au long de la vie dans les services du ministère.

② Saisie obligatoire de votre code agent (SAFO et/ou EPICEA). Si vous ne les connaissez pas : renseignez-vous auprès de votre RLF ③ Responsable Local de Formation



Fiche de : **Création d'un agent dans l'outil SAFO**
Mise à jour d'un agent déjà existant dans SAFO

(dans ce cas ne renseigner que les champs en gras et ceux à modifier)

Cette fiche concerne les personnels d'EPLEFPA, et hors EPLEFPA. Elle est destinée à permettre à l'agent d'être identifié dans SAFO et de pouvoir s'inscrire à une action de formation SAFO. Elle permet également la mise à jour des informations concernant les agents déjà existants dans SAFO.

Identification de l'agent

Code SAFO ⁽¹⁾ :			
Nom :			
Nom de jeune fille :			
Prénom :			
Date de naissance :	Lieu de naissance :	Sexe	F M
N° sécurité sociale :	Catégorie :	A B C	Corps :
Adresse Personnelle :			
Mail :			

Région d'affectation actuelle :
Région d'affectation antérieure :
Établissement d'affectation actuel :
Établissement d'exercice actuel :
Adresse ⁽²⁾ :
Mail institutionnel ⁽²⁾ :
Date d'entrée dans l'enseignement agricole :

Agent travaillant en EPLEFPA	Agent hors EPLEFPA
Titulaire	Enseignement agricole supérieur public
Contractuel d'Etat (ACEN et ACER)	MAA : administration centrale, établissements publics
Contractuel sur budget d'établissement	MAA : services déconcentrés
Agent sous contrat de collectivité (TOSS...)	Enseignement agricole privé
Agent de droit privé (salariés d'exploitation...)	Education nationale
Stagiaire ENFA	Autres (autre ministère, lycée maritime, collectivité...)
Autre (contrats aidés...)	⁽³⁾

Renseignements complémentaires pour les agents d'EPLEFPA

Type de personnels		Statut handicapé (MDPH) :	Oui	Non
Personnel de direction	Personnel d'éducation et de surveillance			
Personnel administratif				
Personnel d'enseignement	Personnel TOSS			

Renseignements complémentaires pour les enseignants et formateurs en EPLEFPA

Diplôme obtenu le plus élevé ⁽⁴⁾		
<i>Exemple</i>	5	Licence
Discipline(s) enseignées ⁽⁴⁾		
<i>Exemple discipline(s) enseignée(s)</i>	13	
Niveau(x) d'enseignement ⁽⁴⁾		
<i>Exemple niveau(x) d'enseignement</i>	1 4 5	

¹ En cas de mise à jour des informations concernant un agent déjà existant dans SAFO

² L'invitation sera envoyée à cette adresse (courrier ou mail)

³ Document «aide à la création d'agent dans SAFO» disponible sur l'espace ressource de l'accès réservé www.safo.chlorofil.fr

⁴ Voir nomenclature ci-après

<u>Diplômes (1)</u>	<u>Discipline enseignée (2)</u>	<u>Niveau d'enseignement (3)</u>
Niveau I	1 Agroalimentaire	1 BTSA
1 Ingénieur, Master	2 Agroéquipements	2 Prépa grandes écoles
2 DEA, DESS	3 Agronomie	3 CS niveau 3
16 Doctorat	4 Aménagement de l'espace	4 Bac général
18 Autre diplôme niveau 1	5 Biologie animale/zootechnie	5 Bac technologique
Niveau II	6 Biochimie	6 BTA
4 Maîtrise	7 Biotechnologies	7 Bac professionnel
5 Licence	8 Bureautique	8 CS niveau 4
19 Autre diplôme niveau 2	9 Biologie végétale/phytotechnie	10 BP
Niveau III	10 Comptabilité	11 BEPA
7 BTS(A)	11 Documentation	12 CS niveau 5
8 DUT, DEUG, DEUST	12 Écologie	14 4ème 3ème
20 Autre diplôme niveau 3	13 Économie	
Niveau IV	14 Économie sociale	
11 BAC	15 EPS	
12 BTA	16 ESC	
37 BP	17 Français	
21 Autre diplôme niveau 4	18 Gestion	
Niveau V	19 Histoire géographie	
13 BEP(A)	20 Informatique	
39 BPA	21 Langues	
14 CAP(A)	22 Mathématiques et statistiques	
22 Autre diplôme niveau 5	23 Philosophie	
Autres	24 Productions aquacoles	
46 Non connu	25 Productions forestières	
	26 Productions horticoles	
	27 Sciences biologiques	
	28 Sciences physiques	
	29 Techniques d'expression. et de communication	
	30 Techniques commerciales	
	31 Viticulture œnologie	



**11^{es} RENCONTRES
NATIONALES
EXPLOITATIONS ET ATELIERS
TECHNOLOGIQUES
DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE**

DAX - 26, 27, 28 OCT. 2021

Comment accompagner
les transitions ? Entre
innovations techniques,
dynamiques territoriales
et partenariats, choisir les
bons leviers pour son
avenir !

Contact :
Sophie SINGER
Chargée de mission DEA/DAT

01 61 08 68 26
06 12 27 17 73
sophie.singer@bergerie-nationale.fr

CEZ/Bergerie nationale
Parc du château - CS 40609
78514 Rambouillet

PROGRAMME



Mardi 26 octobre

A Visites d'exploitations
partir Découverte de systèmes
de agroécologiques innovants
7h30 servant d'illustration aux ateliers
du mercredi
*Thèmes proposés : agriculture
biologie, rotations longues,
autonomies, horticultures et petits
fruits, bien-être animal, salariés,
viticulture, circuits courts,
glyphosate et agroéquipement*

16h Introduction des rencontres
Lancement officiel des
rencontres en présence des
représentant institutionnels

17h Temps dédié aux populations
Assemblée générale des DEA
Temps dédié aux TT
Temps dédié au Référénts

19h30 Diner

21h Café Agris !
Débat, échanges

Mercredi 27 octobre

9h Atelier n°1
Dans la thématique
considérée, quelles sont les
grandes configurations des EA
et où se situent les EA ou AT
de l'enseignement agricole ?

10h30 Pause (30 min)

11h Reprise de l'atelier 1

12h30 Déjeuner

**13h30 Barcamps et visite
d'exploitation**

15h Atelier n°2
A partir des éléments
identifiés le matin, comment «
mobiliser » les apprenants
dans les réflexions au progrès,
à la réussite, aux
changements ?

16h30 Pause (30 min)

18h30 Visite d'exploitation

20h Soirée de régions

Jeudi 28 octobre

8h45 Restitution des ateliers
Sous la forme de posters, les
idées fortes des ateliers seront
exposées aux participants
pour un moment de partage et
d'échange

9h45 Pause (15 min)

10h Inspection
[à préciser]

**10h45 L'agriculture face au
changement climatique**
Intervention INRAE

11h45 Conclusion par la DGER

12h00 Déjeuner

Listes des délégations régionales à la formation continue du MAA

REGIONS	DELEGATIONS REGIONALES A LA FORMATION CONTINUE DU MAAF	
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	<p>Elsa TARRAGO elsa.tarrago@agriculture.gouv.fr dr-formco.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr</p> <p>Chargés de formation : Laetitia COUVERT Corinne GERARD Francis SABIN</p> <p>Assistant : Patrice Weiss (Lyon)</p>	<p>DRAAF Auvergne – Rhône-Alpes Site Clermont Tél : 04 73 42 27 92 Tél : 04 73 42 27 76 Tél : 04 73 42 15 77 Tél : 04 73 42 15 06 Site Lyon Tél : 04 78 63 13 39</p>
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ	<p>Sylvaine RODRIGUEZ sylvaine.rodriquez@agriculture.gouv.fr formation.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr</p> <p>Assistante : Françoise PICOT Apprentie assistante : Pauline BERRY</p>	<p>DRAAF Bourgogne – Franche-Comté Site Besançon Tél : 03 81 47 75 46 Tél : 03 81 47 75 38 Tél : 03 80 39 30 82</p>
BRETAGNE	<p>Eric ROCABOY eric.rocaboy@agriculture.gouv.fr formation.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr</p> <p>Assistants : Laurence GUICHARD et Françoise RAFFRAY</p>	<p>DRAAF Bretagne (Rennes) Tél : 02 99 28 22 04</p> <p>Tél : 02 99 28 22 85 Tél : 02 99 28 22 80</p>
CENTRE-VAL-DE-LOIRE	<p>Mathilde GUERTIN mathilde.guertin@agriculture.gouv.fr dr-formco.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr</p> <p>Chargée de mission : Assistante : Katia BERTRANET</p>	<p>DRAAF Centre-Val-de-Loire (Orléans) Tél : 02 38 77 40 24</p> <p>Tél : 02 38 77 40 27 Tél : 02 38 77 40 23</p>
CORSE	<p>Véronique BERTOCHÉ veronique.bertoche@agriculture.gouv.fr dr-formco.draaf-corse@agriculture.gouv.fr</p>	<p>DRAAF Corse (Ajaccio) Tél : 04 95 51 86 74</p>
GUADELOUPE	<p>Gabrielle ECHARD-LEBLANC gabrielle.echard-leblanc@agriculture.gouv.fr</p> <p>Assistante : Marie-Ena BERNOS</p>	<p>DAAF de la Guadeloupe (Saint Claude) Tél : 05 90 99 09 81 Tél : 05 90 99 09 17</p>
GRAND-EST	<p>Isabelle DE MAURAIGE isabelle.de-mauraigne@agriculture.gouv.fr formco.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr</p> <p>Assistants : Stéphanie DESSEZ et Alain GILLET Assistante : Brigitte LECORNEY</p>	<p>DRAAF Grand-Est (Châlons) Tél : 03 26 66 20 25</p> <p>Tél : 03 26 66 20 16 et 20 21</p> <p>Site Strasbourg Tél : 03 69 32 50 66</p>
GUYANE	<p>X formation.DAAF973@agriculture.gouv.fr</p> <p>Déléguée régionale GRAF : Josiane SARANT josiane.sarant@educagri.fr</p>	<p>DAAF de Guyane (Cayenne) Tél : 05 94 29 70 77</p> <p>LEGTA de Macouria Tél : 05 94 38 76 26</p>
HAUTS-DE-FRANCE	<p>Sylvie-Anne REMY sylvie-anne.remy@agriculture.gouv.fr formco.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr</p> <p>Assistante : Sonia LESAGE (Amiens) Assistante : Nadine DEUWEL (Lille)</p>	<p>DRAAF Hauts-de-France (Amiens) Tél : 03 22 33 55 49</p> <p>Tél : 03 22 33 55 39 Tél : 03 62 28 40 76</p>
ILE-DE-FRANCE	<p>Robert KRIER-KOLYADA formation.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr</p> <p>Assistante : Namada TETCHANA</p>	<p>DRIAAF Ile de France (Cachan) Tél : 01 41 24 17 78</p> <p>Tél : 01 41 24 17 01</p>

REGIONS	DELEGATIONS REGIONALES A LA FORMATION CONTINUE DU MAAF	
MARTINIQUE	Tania FATIER tania.fatier@agriculture.gouv.fr	DAAF Martinique (Fort de France) Tél : 05 96 71 20 97
MAYOTTE	Nadine FONTAINE nadine.fontaine@agriculture.gouv.fr	DAAF de Mayotte (Mamoudzou) Tél : 02 69 63 81 37
NORMANDIE	Véronique LEFEBVRE veronique.lefebvre@agriculture.gouv.fr formation.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr Assistante : Hélène COURCELLE (Caen) Assistante : Isabelle GUEGAN (Rouen)	DRAAF Normandie (Caen) Tél : 02 32 18 95 23 Tél : 02 31 24 99 08 Tél : 02 32 18 94 29
NOUVELLE-AQUITAINE	Mickael TRILLAUD drfcp.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr Adjointe au délégué : Sandrine CHATENET Assistantes : Annick COMBROUZE et Betty PACHIN	DRAAF Nouvelle Aquitaine (Limoges) Tél : 05 55 12 92 22 Tél : 05 55 12 92 25 Tél : 05 55 12 90 34 et 92 73
OCCITANIE	Mireille BASSOU mireille.bassou@agriculture.gouv.fr Adjointe : Isabelle BABEAU Assistantes : Hélène ECHEVARRIA et Elisabeth BREYSSE Assistante : Corinne ULLDEMOLINS (Montpellier)	DRAAF Occitanie (Toulouse) Tél : 05 61 10 61 84 Tél : 05 61 10 61 18 Tél : 05 61 10 62 03 Tél : 05 61 10 62 66 Tél : 04 67 10 19 12
PAYS-DE-LA-LOIRE	Bérengère KIRION berengere.kirion@agriculture.gouv.fr dr-formco.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr Assistantes : Michelle GUICHON et Françoise CASSARD	DRAAF Pays de la Loire (Nantes) Tél : 02 72 74 70 14 Tél : 02 72 74 70 15
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	-Florence BRUNIER florence.brunier@agriculture.gouv.fr formco.draaf-paca@agriculture.gouv.fr Chargée de mission : Christine PASSALACQUA Assistantes : Patricia PARAVISINI et Jean-Maxime SAYAH	DRAAF Provence-Alpes-Côte d'Azur (Marseille) 06 88 27 87 82 Site Avignon 06 68 98 97 90 Site Marseille 04 13 59 36 33 et 36 41
REUNION	Elodie SAVIGNAN elodie.savignan@agriculture.gouv.fr formco.daafr974@agriculture.gouv.fr Assistante : Mariame ABDALLAH	DAAF de La Réunion (St Denis de La Réunion) Tél : 02 62 30 88 53 Tél : 02 62 30 89 47

Mise à jour le 07/06/2021

Retrouvez votre délégation à la formation continue et les coordonnées de l'ensemble des délégations sur le site FORMCO : <http://www.formco.agriculture.gouv.fr/trouver-une-formation/delegations-formation/>

[Délégations régionales](#)

Accueil > Trouver une formation > Délégations Formation

[Espace Admin. Centrale](#)

Délégations Formation

Vous pouvez accéder à l'offre de formation organisée par les Délégations Régionales à la Formation Continue des D(R)AAF et par la Délégation d'administration centrale à la formation continue.

[\[Télécharger les coordonnées des équipes des délégations formation\]](#)